

Réf: Dossier N° 025942

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLOTIN CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, BONOUMIN,lot 351,ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 15/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOTIN CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION,CARRELAGE  
VENTE DE GRAVIERS,DE CIMENTS  
FERRONNERI  
VENTE DE FER EN BETON BTP  
ELECTRICITE  
VENTE DE SABLE ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, BONOUMIN,lot 351,ilot 40

Dirigeant(s) : M KOUMOUE KOUAKOU AKORA MORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04535 du 24/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22928/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

